AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE & OISE, SEINE & MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 31, quai Voltaire, PARIS-7e - BAB. 48-38

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL

12 NF

Bulletin N° 19

Supplément N° 5

26 Avril 1962

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Le nombre des périthèces arrivés à maturité est maintenant très important. Avec les températures actuelles, la végétation va continuer à se développer rapidement. En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué du ler au 3 mai inclus.

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Les émergences se sont produites depuis la fin de la semaine dernière. Dans les vergers habituellement attaqués, un traitement devra être effectué au début de la chute des pétales (Stade G) avec un des produits suivants : Roténone (+ mouillant) - H.C.H. - Lindane - Parathions. Employer de préférence un Parathion.

REMARQUE : Contre l'Hoplocampe du prunier, traiter aux 3/4 de la Chute des pétales. Contre l'Hoplocampe du pommier, les variétés actuellement en floraison devront être traitées aux 3/4 de la chute des pétales.

INFORMATIONS

RAVAGEURS DIVERS

Intensification des dégâts de charançons. Apparition des chenilles de Cheimatobie, de Bombyx "Cul-brun" et B.neustrien. Nouvelles colonies de pucerons.
Profiter des traitements fongicides pour lutter contre ces ravageurs

COLZA

MELIGETHE

Les populations ont augmenté. La plupart des colzas sont actuellement au début de la séparation des boutons. S'il n'a déjà été effectué, un traitement devra intervenir dans tous les champs où l'importance de la population et l'état végétatif le justifient.

REMARQUE : Des charançons des siliques ont été observés en nombre parfois important ces derniers jours. Bien que les femelles ne puissent encore pondre, le traitement précédent pourra permettre de lutter éventuellement contre ce ravageur.

CULTURES MARAICHERES

ENNEMIS DES CRUCIFERES

- MOUCHE DU CHOU : Employer en trempage des plants avant repiquage ou en arrosage des pieds, un produit à base de : D.D.T., Lindane, Chlordane, Aldrine, Parathions, Malathion.
- ALTISES : Dégâts sur choux et radis. Employer éventuellement un des produits conseillés contre les Altises du colza.

RAPPEL DE TRAITEMENTS : Oïdium du Pommier, Anthonome, Sitone du Pois

REMARQUE IMPORTANTE : La législation interdit l'emploi des produits insecticides toxiques pour les abeilles pendant la pleine floraison des végétaux traités. Sont reconnus non dangereux pour les abeilles : Roténone, Pyréthrine, Diéthion, Chlorthiépin, Toxaphène, Polychlorocamphane, Dichlorophényltrichloréthanol.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux

G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
31, Quai Voltaire - Paris 7e.